

L'Adresse—M. Boyer

Mon avis à moi, et je pense que c'est celui de mon parti, c'est que nous pouvons faire plus de choses, notamment en ce qui a trait à l'environnement, avec une économie dynamique et active qu'avec une économie stagnante. Il est certain que si les travailleurs canadiens, qui forment la population, ont à choisir entre l'emploi et l'environnement, ils savent ce qu'ils préfèrent. Nous voulons une économie forte. Nous voulons que le pays devienne plus productif. A ce moment-là, nous pouvons accomplir bien davantage.

• (1130)

A un moment donné, quelqu'un doit commencer à poser les questions qui s'imposent. A cet égard, nous devons nous interroger sur les porte-parole du parti libéral et sur les différences bien évidentes entre notre parti et le Nouveau parti démocratique. Les distinctions sont maintenant plus floues dans le cas des libéraux puisque le chef de l'opposition (M. Turner) et les principaux porte-parole de son parti ont répété à maintes reprises qu'il importait de réduire le déficit. Pourtant, bon nombre de députés libéraux se sont levés, livre en main pour montrer du doigt tel ou tel programme dont le budget avait été réduit et signaler chacune des coupures. Ils ont opté pour une orientation qui est tout à fait opposée à celle de l'ensemble du Canada et du nouveau gouvernement, qui reflète pour la première fois depuis longtemps l'opinion de la plupart des Canadiens.

En s'opposant à toutes les coupures, peu importe dans quel domaine, les libéraux font preuve d'une attitude qui ne concorde pas du tout avec le climat qui est en train d'apparaître au Canada alors que nous essayons de formuler un plan d'action qui favorisera le renouveau économique. Le peuple canadien, qui a exprimé son opinion de façon si éloquente le 4 septembre, continue de le faire puisque, d'après les sondages: le parti libéral, dont l'orientation est tout à fait opposée à celle du gouvernement et du reste du Canada, n'a jamais été moins populaire que maintenant.

M. Allmand: Monsieur le Président, le député est-il sérieux lorsqu'il dit se préoccuper des pauvres et des défavorisés et ne pas vouloir prendre la moindre mesure qui puisse leur faire du tort? Il appuie les coupures budgétaires annoncées l'autre soir, notamment la réduction de 9.6 millions de dollars dans le domaine du logement social. Essaie-t-il sérieusement de dire que, si le gouvernement ne fournit pas ce montant, le secteur privé comblera l'écart et financera les logements sociaux à perte? Je songe aux personnes âgées, aux handicapés et aux pauvres. Le député est-il sérieux? Comment comblerons-nous l'écart? Dans le document publié par son gouvernement, on dit ceci:

Les économies viendront de la réduction du nombre d'unités de logement et d'autres modifications au programme.

Le député essaie-t-il de nous dire que nous pouvons tolérer au Canada une réduction du nombre d'unités de logement sociaux pour les personnes âgées, les handicapés et les pauvres? Est-ce là ce qu'il veut nous dire?

M. Boyer: Monsieur le Président, le député demande si je suis sérieux. Je n'ai jamais été plus sérieux de ma vie. Le député a posé sa question d'une voix très forte, même si le son est amplifié à la Chambre. Cela me rappelle le prédicateur qui avait écrit en marge d'une partie de son sermon: «Argument faible; crier fort.» Je pense aussi que, pour le député, les arbres cachent la forêt. Il s'attache à quelques détails ici et là.

Je voudrais lui demander si lui et son parti étaient sérieux lorsqu'ils disaient au peuple canadien qu'il était essentiel de réduire le déficit pour remettre le Canada sur la bonne voie. S'ils le pensaient vraiment à ce moment-là, comment peuvent-ils en toute conscience se lamenter, protester et pleurer à propos de certaines coupures budgétaires? Les projets annoncés par le ministre des Finances à l'intention des personnes âgées et des anciens combattants, de même que dans le cadre d'autres programmes qui seront présentés sous peu, montrent que le gouvernement actuel ne manque pas de compassion. D'ailleurs, la compassion et l'intérêt porté aux citoyens ordinaires constituent un aspect essentiel des traditions canadiennes.

M. Allmand: Monsieur le Président, le député n'a pas répondu à la question. J'ai parlé d'une coupure particulière de 9.6 millions de dollars dans le domaine du logement social. Il ne m'a pas répondu. Cela me bouleverse parce qu'il y a des logements sociaux dans ma circonscription. Les personnes qui les occupent craignent que ces logements ne soient vendus au secteur privé et qu'elles se retrouvent sans abri. Voilà pourquoi cela me préoccupe. Le député a raison; je suis extrêmement contrarié. Le député a dit dans son discours que ce n'était pas un nouveau régime à la Reagan ou à la Thatcher. Je voudrais qu'il nous explique pourquoi. Il me semble que c'est vers un tel régime que nous nous dirigeons. Ceux qui habitent des logements sociaux craignent vraiment que ces logements ne tombent entre les mains du secteur privé. C'est ce que les députés d'en face disent tous. Laissons le secteur privé s'en occuper.

M. Waddell: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député sur un sujet différent. Peut-être pourra-t-il me donner une explication. Je ne comprends pas en vertu de quelle logique le gouvernement impose des compressions budgétaires au Conseil national des recherches, à l'industrie de l'énergie solaire, éolienne et autre, en supposant à tort que cet organisme est en quelque sorte laxiste, gauchisant ou quelque chose du genre. La plus grande partie de ces fonds qui vont au Conseil se retrouvent entre les mains d'entreprises privées. Le gouvernement va couper les fonds à toutes ces entreprises au moment où nous commençons à vraiment démarrer dans le domaine de la haute technologie de l'avenir. Le ministre n'a pas dû bien réfléchir à ce qu'il faisait quand il a imposé ces restrictions.

Je demande au député de répondre en se plaçant d'un point de vue différent, du point de vue logique du secteur privé de la haute technologie que le gouvernement semble vouloir adopter. Pourquoi apporte-t-il ces compressions? Le député y voit-il vraiment une logique?

M. Boyer: Oui, monsieur le Président. Je crois que cette logique s'appelle la suppression de l'intermédiaire. Si le député me dit, à moi et à la Chambre, que le secteur privé bénéficie de ces fonds et qu'il tient à ce que ces projets se réalisent, on peut alors supposer que s'il ne peut plus compter sur les fonds publics pour satisfaire ce besoin et cette demande, il ira chercher le financement nécessaire ailleurs. Il arrive un moment où, en ce qui concerne la foule de programmes qui ont été mis sur pied au fil des années et des décennies et dont chacun pris séparément était raisonnable et semblait jouer un rôle d'une certaine importance—et ce moment est arrivé parce que les